



RAPPORT D'ACTIVITES 2008

Tout au long de l'année 2008, de nombreuses réunions tant régionales qu'internationales ont servi de cadres au Chef de la Diplomatie ivoirienne pour développer un plaidoyer en faveur du processus de paix en Côte d'Ivoire.

- 1 – Contribution à la sortie de crise
- 2 – L'Eco-diplomatie en action
- 3 – Coopération Multilatérale
- 4 – Fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères

1 – Contribution à la sortie de crise

Dans ce contexte, la signature le **10 juillet 2008** du Traité d'amitié et de coopération entre notre pays et le Burkina Faso, créant un cadre de concertation permanente, est venue renforcer cette offensive diplomatique et se présente comme un accompagnement heureux de l'Accord Politique de Ouagadougou signé le 4 mars 2007.

Du reste, la multiplication des expositions et foires ainsi que des visites d'exploration des hommes d'affaires étrangers à Abidjan, témoignent de l'assurance communiquée à l'extérieur par notre diplomatie mais aussi de l'apaisement politique intervenu dans le pays.

Au Ministère des Affaires Etrangères même, s'est effectué au quotidien un travail d'information et de sensibilisation des partenaires extérieurs sur l'évolution de la sortie de crise à travers les nombreuses audiences accordées aux délégations étrangères ainsi qu'aux Chefs de missions diplomatiques accréditées à Abidjan.

2 – L'Eco-diplomatie en action

Préparant la reconstruction post-crise, la diplomatie ivoirienne s'est appliquée à rechercher des financements auprès des partenaires traditionnels et surtout nouveaux, ceux originaires de l'Asie et du Golf Arabique notamment.

Ainsi, en 2008, la Chine s'est illustrée par l'exécution de plusieurs projets parmi lesquels figurent :

- la construction effective de la Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères, avec un financement chinois de **1,580 milliard de FCFA**
- la nouvelle remise de dette d'un montant de 280 millions de yuans soit : **19,6 milliards de FCFA**
- les prêts sans intérêts à hauteur de 120 millions de Yuans consentis à notre pays soit **8,4 milliards de FCFA**.

De même, dans le cadre de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), une première réunion des bailleurs de fonds privés de cet espace de coopération tenue à Abidjan a permis de réunir une promesse d'appui de **124 milliards de FCFA** à la Côte d'Ivoire.

La diplomatie ivoirienne continue ses contacts en vue de la tenue effective de la table ronde convenue par l'OCI pour la mobilisation des fonds destinés à la reconstruction post-crise.

Par ailleurs, les visites de travail du Ministre Youssouf BAKAYOKO en Asie et le suivi des relations observés par la partie ivoirienne, ont valu à notre pays de bénéficier de la part de la Corée, du Japon, de la Chine, de Singapour et de l'Inde, de plusieurs dizaines de bourses et de stages favorables à l'échange d'expériences et au renforcement des capacités des cadres ivoiriens.

Pour leur part, en attendant la relance de la coopération commerciale bilatérale, les Etats-Unis ont concentré leur effort sur la lutte contre le VIH SIDA à travers une aide substantielle aux structures ivoiriennes oeuvrant dans ce secteur.

3 – Coopération Multilatérale

L'Union Européenne a redéployé son assistance en faveur de notre pays avec **85 millions d'euros** en fonds d'urgence et **218 millions d'euros** au titre du 10^{ème} FED pour la période 2008-2013.

Aux Nations Unies, notre pays a été élu en 2008 au Comité Exécutif du Conseil Economique et Social (ECOSOC).

En Afrique même, la Côte d'Ivoire mue par des intérêts politiques, économiques et sécuritaires, a confirmé sa disposition traditionnelle à l'intégration régionale en adhérant à l'Union du Fleuve Mano.

4 – Fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères

Le Ministère s'est doté d'un site Web destiné à permettre une meilleure information du public sur l'ensemble de ses activités.

Au plan social, des réunions à rythme très suivi ont été organisées en rapport avec le Ministère de l'Economie et des Finances, celui et de la Fonction Publique et de l'Emploi, en vue d'imprimer une avancée sensible à l'élaboration du Décret d'application du Statut des Diplomates de carrière.

Ce Décret ouvre des perspectives prometteuses plus en rapport avec la contribution de la diplomatie ivoirienne à l'amélioration de l'image de marque et au développement de notre pays.